



FAVÉ Auguste

Naissance : 1er juin 1914 - Guissény (29)
Famille : [MARZIN Berthier](#)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1943
Résistance : [D.F](#)
Unité : [F.F.I Guissény-Plouescat](#) / [C2](#) / [S2](#)
Secteur(s) d'action : Guissény
Arrêté, Disparu, Disparu de Pontaniou, Fusillé
Décès : 7 août 1944 - Brest (29)
Mort pour la France

Auguste Yves Marie Favé épouse la guissénienne Yvonne Marzin (1916-1999), le 15 avril 1936 à Brest et de cette union naissent deux enfants en 1937 et 1938. Engagé dans la Marine Nationale comme second maître électricien, Auguste Favé est affecté au sous-marin Sfax (Q182) puis sur le croiseur Georges Leygues. Son activité entre 1939 et 1942 est méconnue, il est cependant toujours en service puisqu'il est mis en congés d'Armistice le 29 novembre 1942 après l'envahissement de la *Zone Libre* par l'Armée allemande. Rendu à la vie civile, il remonte dans le Finistère et s'installe à Guissény d'où lui et sa femme sont originaires.

Sans que l'on sache par quel Résistant, Auguste Favé est contacté en septembre 1943, dans l'optique de la formation d'un groupe de patriotes prêt à prendre les armes quand l'heure de la Libération viendra. Auguste Favé accepte la proposition et donne son adhésion au mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#). Lui est confiée la responsabilité cantonale pour Guissény avec ordre d'accentuer le recrutement parmi les habitants ayant une expérience militaire, afin d'encadrer les jeunes réfractaires au S.T.O ou patriotes n'ayant pas encore fait leur service militaire. Auguste Favé rend compte régulièrement à son supérieur [Joseph Barach](#), responsable cantonal de Guissény et Plouescat pour la Résistance. Dans le premier semestre de l'année 1944, les groupements cantonaux deviennent des unités combattantes des *Forces Françaises de l'Intérieur* (F.F.I). Localement, cela concrétise le travail clandestin entrepris depuis plusieurs mois, donnant ainsi vie à l'embryon du futur [Demi Bataillon F.F.I des cantons de Guissény et Plouescat](#). Auguste Favé est confirmé à son poste et devient le chef de la [Section F.F.I de Guissény](#).

Mais le dimanche 9 juillet 1944, Auguste Favé, [François Cabon](#) et [Albert Uguen](#) sont arrêtés à Guissény par l'Armée allemande. Ils sont amenés dans les locaux de Skol ar Groaz, en Kerlouan où s'y trouve également le chef de la section F.F.I de Kerlouan, [Roger Bothuan](#), appréhendé au petit matin. Interrogés plusieurs jours sur place, les prisonniers sont pris en charge par l'Aussenkommando Brest du Sicherheitspolizei-Kommando (S.D).

Sezny Gac évoque la réaction des F.F.I suite aux arrestations :

Prévenu par un voisin, je quitte mon domicile, enfourche ma bicyclette et rejoint le P.C du

Lieutenant [Barach Joseph](#) à Coz Castel en Goulven. Je rends compte des arrestations qui viennent d'avoir lieu. Au cours de mon déplacement, j'appris que les quatre prisonniers avaient été conduits à Skol ar Groaz à Kerlouan. Le Lieutenant [Barach Joseph](#) décide de monter une opération pour tenter de les libérer. Nous nous apercevons bien vite que les mesures de sécurité prises par l'ennemi ne nous permettent pas d'intervenir. ^[1]

Les résistants sont alors amenés sur Brest pour de nouveaux interrogatoires avant d'être internés à la prison de Pontaniou. Le 7 août 1944 à Brest, est décrété l'état de siège en réaction à l'approche des troupes américaines de la ville. Pour faire place nette, les autorités allemandes font vider la prison de Pontaniou des prisonniers qu'elle contient encore. Près de 40 résistants sont alors fusillés, probablement dans les douves des remparts au Bouguen. Ils sont tous portés disparus depuis ce jour et malgré les nombreuses recherches, le lieu d'inhumation n'a pu être localisé.

A titre posthume, Auguste Favé est homologué au grade d'adjudant F.F.I et reçoit en 1955 la médaille Militaire, la Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme et la médaille de la Résistance française. Son nom figure sur le monument aux Morts de Guissény.

Publiée le mercredi 14 octobre 2020, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

Sources - Liens

- Archives Municipales de Brest, registre d'état civil (2E176) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives Départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 36).
- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 16/10/1955](#)).
- La Dépêche de Brest, édition du [3 avril 1936](#).
- *Livre d'Or de la France Combattante et Résistante*, éditions Gloire, 1948.
- BOHN Roland, *Chronique d'hier - Tome 1 - La vie du Léon 1939-1945*, édition à compte d'auteur, 1993.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant d'Auguste Favé ([GR 16 P 218585](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier individuel d'Auguste Favé ([AC 21 P 448 959](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture de cette notice.

Notes

^[1] BOHN Roland, *Chronique d'hier - Tome 1 - La vie du Léon 1939-1945*, édition à compte d'auteur, 1993, page 218 - Témoignage de [Sezny Gall](#).

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>